

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz**Code du produit:** 08405572**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

We advise against using the private end user.

PC and AC categories are therefore not required.

Secteur d'utilisation

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements

SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

Catégorie de processus

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

see section 8

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Catégorie de rejet dans l'environnementERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
see section 8

ERC2 Formulation dans un mélange

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Emploi de la substance / de la préparation Produit de peinture**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Dörken Coatings GmbH & Co. KG

formerly: DÖRKEN MKS-Systeme GmbH & Co. KG

Wetterstr. 58

58313 Herdecke

Germany

www.doerkencoatings.de

Phone: +49 2330 63 243

Fax: +49 2330 63 100 243

Service chargé des renseignements: msds.coatings@doerken.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Belgium: 32-28083237

France: 33-975181407

Luxembourg: 352-20202416

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

Switzerland: 41-435082011

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Silicic acid, lithium salt

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P310+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P361+P364

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: **DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz**

vPvB: Non applicable.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 12627-14-4 EINECS: 235-730-0 Reg.nr.: 01-2119899248-18-XXXX	Silicic acid, lithium salt Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H335	≥3-≤5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: 01-2120761540-60-XXXX	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Acute Tox. 2, H330; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1;H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Reg.nr.: 01-2120764690-50-XXXX	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Skin Sens. 1A, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A;H317: C ≥ 0,0015 %	<0,0015%
CAS: 13463-41-7 EINECS: 236-671-3	Sels de zinc du pyridine-1-oxy-2-thiol Acute Tox. 2, H330; Repr. 1B, H360D; STOT RE 1, H372; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=1000); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); Acute Tox. 4, H302 ATE: LD50 oral: 221 mg/kg LC50 / 4 h inhalatoire: 0,14 mg/l	≥0,00025-<0,0025%
CAS: 55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 3)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Protéger l'oeil intact.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: **DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz**

(suite de la page 4)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri de la chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1333-86-4 noir de carbone

VLEP | Valeur à long terme: 3,5 mg/m³

DNEL

12627-14-4 Silicic acid, lithium salt

Dermique	DNEL Derived no Effect Level	57 mg/kg/d (AN)
	DNEL long-term exposure - systemic effects	57 mg/kg (employé)
Inhalatoire	DNEL Derived no Effect Level	3,8 mg/m ³ (AN)
	DNEL long-term exposure - systemic effects	3,8 mg/m ³ (employé)

PNEC

12627-14-4 Silicic acid, lithium salt

PNEC	1 mg/l (seawater)
	7,5 mg/l (freshwater)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

For general risk management methods see section 8.2.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 5)

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.**Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs**Mesures de gestion des risques**

For the risk assessment based on DNEL values and PNEC values, we refer to the free software ECETOC TRA.

<http://www.ecetoc.org/tools/targeted-risk-assessment-tra/>

Furthermore, the methods used in this safety data sheet take into account the following process categories: PROC 3, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9 and PROC 13

In addition, the methods used in this safety data sheet take into account the following environmental release category:

ERC 2, ERC 4 and ERC 5

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.**

Couleur:	Noir
Odeur:	Douce
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C (DIN 51751)
Point d'éclair	95 °C (DIN EN ISO 2719)
pH à 20 °C	11
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique à 20 °C:	18 mPas

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 6)

Solubilité

l'eau:	Entièrement miscible
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (Liter. Wert)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,124 g/cm ³ (DIN EN ISO 2811-1)

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: **DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz**

(suite de la page 7)

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

12627-14-4 Silicic acid, lithium salt

Oral	LD50	>2.500 mg/kg (rat) (OECD Guideline 423)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (READ Across)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LD50	1,02 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,5 mg/l (ATE)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,5 mg/l (ATE)

13463-41-7 Sels de zinc du pyridine-1-oxy-2-thiol

Oral	LD50	221 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,14 mg/l (ATE)

55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Oral	LD50	66 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	50 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	11,3 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: **DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz**

(suite de la page 8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****12627-14-4 Silicic acid, lithium salt**

EC50 / 48 h >800 mg/l (Daphnia magna) (OECD Guideline 202)

LC50 / 96 h >100 mg/l (Poecilia reticulata) (OECD Guideline 203)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

EC50 / 48 h 32,7 mg/l (Daphnia magna)

EC50 / 96 h 2,18 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

NOEC / 72 h 0,027 mg/l (Skeletonema costatum)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

EC50 1,68 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

EC50 / 72 h 0,157 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

LC50 / 96 h 6 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

NOEC 0,55 mg/l (Daphnia) (OECD 211)

2,38 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 210)

0,03 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 10)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360D Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique:

Abt. R & D

Abt. R & D

Contact: R & D / Tel. 0049 (0) 2330 926 498

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2023

Révision: 26.01.2023

Numéro de version 07-00 (remplace la version 06-03)

Nom du produit: DELTA-PROTEKT® VH 335 Schwarz

(suite de la page 11)

Date de la version précédente: 07.11.2022**Numéro de la version précédente:** 06-03**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

. Sources.

Leitlinie zu Informationsanforderungen und Stoffsicherheitsbeurteilung Kapitel R.12:

Verwendungsbeschreibung

<http://echa.europa.eu/de/guidance-documents/guidance-on-reach>*** Données modifiées par rapport à la version précédente**